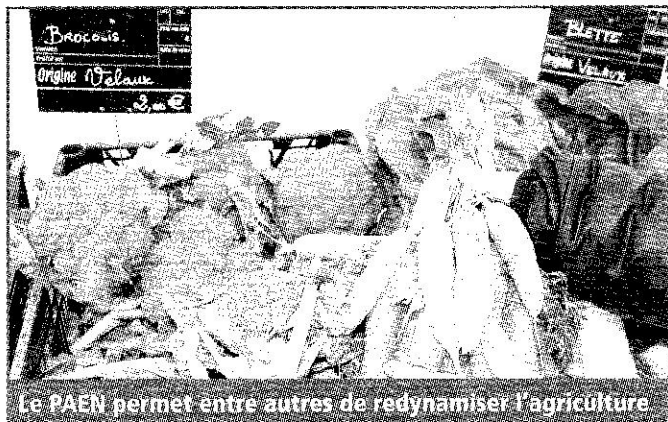


VELAUX

Mieux protéger les zones agricoles

Même si depuis 2011 un PAEN (Périmètre de protection et de mise en valeur des espaces agricoles et naturels périurbains) a été mis en place dans le but d'empêcher la transformation des zones naturelles et agricoles en zone urbanisable, il reste encore beaucoup de propriétaires de terrains dans des zones non constructibles qui espèrent qu'un jour viendra où ces lopins de terre deviendront constructibles ! Cela est impossible, le PAEN s'impose à tout document d'urbanisme et ce même dans les conditions de la future métropole. Cette reconstruitibilité sera donc reconduite dans le futur PLU (Plan Local d'Urbanisme).

C'est entre autre pour cela que la Chambre d'agriculture et la Safer (Société d'aména-



gement foncier et d'établissement rural) vont tenir des points info sans rendez-vous au service d'urbanisme de la mairie de Velaux.

Les propriétaires sont invités à venir s'informer sur les possibilités de remise en culture de leurs terrains par le biais de la vente ou de la location de leurs parcelles. Ce projet permet de redynamiser l'agri-

culture locale, préserver la beauté des paysages, lutter contre les risques d'incendies... Tout le monde y gagne: propriétaires, agriculteurs, consommateurs.

Les dates des points info: vendredis 18 et 25 juillet de 17h à 19h, les 12 et 19 septembre de 17h à 19h et mercredi 24 septembre de 14h à 17h.

MM